

Direction Eau et Assainissement
Suivi : François DAVID
Tél : 02 96 58 51 30
Toute correspondance doit être adressée à :
M. Le Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Association Vivre en bord de Baie
Chez M. Le Lelièvre
6 lieu-dit Pissoison
22120 HILLION

Objet : Réponse au courrier concernant la mise en place de la GEMAPI daté du 13 décembre 2021

Monsieur le Président,

Par votre courrier daté du 13 décembre 2021, vous m'interrogez sur la stratégie de Saint-Brieuc Armor Agglomération de mise en oeuvre de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) sur le territoire du fond de baie de Saint-Brieuc sur les communes d'Hillion, d'Yffiniac et de Langueux.

Comme vous l'indiquez dans votre courrier, nous avons lancé une étude en 2018 de recensement des systèmes d'endiguement potentiels à l'échelle de notre territoire, de Tréveneuc à Hillion) et collaborons depuis 2020 avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) pour la définition réglementaire et juridique des systèmes d'endiguement présents sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Par délibération en date du 22 avril 2021, le conseil d'agglomération a approuvé sa stratégie en matière de GEMAPI et a décidé de lancer les études de danger sur les systèmes d'endiguement des Rosaires à Plérin, de Pissoison à Hillion et des Grèves à Langueux et ce dans l'optique de déposer ultérieurement en fonction des résultats un dossier de demande d'autorisation pour chaque système.

Depuis le second semestre 2021, des études de danger ont été lancées sur deux systèmes d'endiguement pour la protection contre la mer : celui de la digue des Grèves de Langueux et celui de la digue de Pissoison à Hillion.

.../...

5 rue du 71^{ème} Régiment d'Infanterie // cs 54 403 - 22044 Saint-Brieuc Cedex 2
T. 02 96 77 20 00

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX // LANTIC // LE BODÉO
LE FÈIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTÉL // PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÈUC-L'HERMITAGE
PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN // SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC
SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS // SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

*La terre, la mer,
l'avenir en commun*



saintbrieuc-armor-agglo.fr

Ces études de danger sont actuellement en cours et devraient être achevées pour l'été 2022. Nous ne pouvons pas, par conséquent, vous transmettre leurs résultats étant donné qu'ils ne sont pas connus à ce jour. A ce stade de la procédure, le résumé technique n'a donc pas été réalisé. Le conseil d'agglomération n'a pris aucune décision sur ce sujet.

Pour ce qui est des secteurs non protégés par des systèmes d'endiguement, nous travaillons actuellement sur l'établissement d'un diagnostic de vulnérabilité du territoire vis-à-vis des inondations. Ce diagnostic comporte plusieurs étapes : Le recensement des enjeux touchés par les inondations, la caractérisation des aléas et les scénarii de protection.

L'objectif de cette démarche est d'obtenir, en fonction des aléas concernés, une cohérence de protection contre les inondations et la submersion marine à l'échelle de votre territoire.

Cette démarche nécessite des temps d'échanges et de concertation importants comme en témoigne les différentes réunions auxquelles vous faites référence dans votre courrier et le souhait affiché par M. Hamayon, Vice Président en charge de la GEMAPI au sein de SBAA, lors de la réunion publique du 5 novembre 2021, de travailler en ce sens.

Je tiens à vous assurer que j'ai bien pris note de votre demande. Nous souhaitons associer et continuerons d'associer les habitants à ce travail préalable en vue de réduire les risques de vulnérabilité des territoires dans le cadre de la prévention des inondations.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les documents transmissibles sur ce sujet, tels que les éléments préparatoires à la décision du conseil d'agglomération et ce sous réserve d'éventuels droits de propriété intellectuelle.

Mes services vous tiendront informé de l'avancée des études de danger ainsi que du diagnostic de territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de Saint-Brieuc-Armor Agglomération,



[Handwritten signature in blue ink]

Copie à :
M. Le Maire d'Hillion
M. Le Maire de Langueux
M. Le Maire d'Yffiniac

h